

**Outremont**  
**Montréal** 

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **A0-336** intitulé « *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017)* ».

L'objet de ce règlement est d'établir les différents tarifs exigibles pour les biens, services et activités de l'arrondissement d'Outremont pour l'année 2017.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 15 décembre 2016

Marie-France Paquet, avocate  
Secrétaire de l'arrondissement

